

À bâbord !
Revue sociale et politique

Piotte et le syndicalisme de combat

Jacques Pelletier

Number 87, March 2021

Jean-Marc Piotte à 80 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96358ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (print)

1710-2103 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pelletier, J. (2021). Piotte et le syndicalisme de combat. *À bâbord !*, (87), 31–32.

PIOTTE ET LE SYNDICALISME DE COMBAT

Jacques Pelletier ◀

Dès le premier numéro de la revue *Parti pris* fondée à l'automne 1963, Piotte se démarque comme le « politique » du groupe, proposant une analyse concrète, empirique de la condition québécoise que d'autres évoquent en termes davantage philosophiques.

Ce primat du politique est fondamental dans sa réflexion sur le syndicalisme qu'il amorce au milieu des années 1960 sous la triple influence de Pierre Vadeboncoeur, d'Antonio Gramsci et de son engagement dans le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) au début des années 1970.

LA VENUE AU SYNDICALISME

Pierre Vadeboncoeur, avec qui Piotte est alors très lié, est un intellectuel organique de la CSN. Très critique du syndicalisme d'affaires à l'américaine dès les années 1950, il suggère dans des textes de réflexion internes de la centrale que celle-ci ouvre ce que l'on appellera le front des conditions de vie. Dans cette optique, la lutte pour de meilleures salaires et des conditions de travail adéquates et sécuritaires, vocation classique du mouvement syndical, comporterait un second volet consacré à des propositions et des revendications concernant les conditions d'existence: logement, services sociaux, fonds de pension, aménagement urbain, loisirs, etc. En dépit de certaines réserves sur les risques d'intégration des travailleurs et travailleuses à la société capitaliste, Piotte se montre plutôt d'accord avec la « pensée réformatrice » qui inspire la réflexion de Vadeboncoeur.

Cette influence de Vadeboncoeur sera toutefois contrebalancée par la réflexion théorique de Gramsci, auquel il consacre sa thèse de doctorat dans la deuxième moitié des années 1960. Du marxiste italien, Piotte retient entre autres la conception du rôle de l'intellectuel-le et du parti révolutionnaire qui lui est liée. Constatant qu'en société capitaliste, les intellectuel-le-s sont, dans leur vaste majorité, au service plus ou moins direct de la bourgeoisie, Gramsci estime que la classe ouvrière doit recruter et former ses propres intellectuel-le-s pour lutter contre l'idéologie dominante et assurer son hégémonie idéologique, sociale et culturelle dans la société nouvelle à édifier.

L'implication directe effectuée comme militant dans le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) viendra se greffer à cette influence livresque. Piotte devient bientôt un des principaux animateurs du premier syndicat de professeur-e-s d'université affilié à une centrale ouvrière en Amérique du Nord, la CSN. Le SPUQ ne se borne pas à la défense des intérêts corporatistes des professeur-e-s. Il formule une conception originale et progressiste de la mission de l'université comme service public et démocratique dans une optique d'autogestion et de cogestion. Ce syndicat,



Capture issue du documentaire *24 heures ou plus*, réalisé par Gilles Groulx, 1973. Source : ONF

en outre, n'hésite pas à recourir à des moyens d'action radicaux dont la grève, inédits en milieu universitaire, pour soutenir ses revendications.

LE SYNDICALISME DE COMBAT

Publié en 1977, *Le syndicalisme de combat* se présente comme un recueil de textes parus dans le sillage du virage idéologique opéré par les principales centrales syndicales qui s'exprime de manière éclatante dans les célèbres manifestes anticapitalistes qu'elles publient au début des années 1970 et qui préfigurent symboliquement les dures luttes qu'elles impulsent au cours de la décennie¹. Les fronts communs dans le secteur public du printemps 1972 et de l'année 1975-1976, ainsi que les grèves longues et courageuses menées dans certaines entreprises du secteur privé (Firestone et Canadian Gypsum à Joliette, United Aircraft à Longueuil, Commonwealth Plywood à Saint-Jérôme, Québec-Téléphone dans le Bas-Saint-Laurent, etc.) deviennent ainsi des icônes du légendaire mouvement syndical qui domine cette période turbulente.

Dans sa préface, Piotte explique que dans ce contexte son livre est le « fruit d'une pratique syndicale. Mais, ajoute-t-il, pas de n'importe quelle pratique: d'une pratique réfléchie à travers les enseignements de Marx, Lénine, Mao et Gramsci ». La référence à Vadeboncoeur a été évacuée, la perspective réformatrice écartée au profit d'une approche résolument révolutionnaire, indépendante toutefois du courant marxiste-léniniste dominant de la période, dont il se démarque alors politiquement, en dépit de la référence ostentatoire au leader de la révolution chinoise.

La réflexion de Piotte s'appuie sur un constat de base: le syndicalisme de manière générale, quelle que soit son orientation, remplit une double et contradictoire fonction. « D'une part », note-t-il, il « défend, contre le capitalisme, les intérêts économiques des travailleurs par la négociation et l'arbitrage. D'autre part, il sert objectivement à intégrer les travailleurs à l'ordre établi²... ». Et cela vaut dans une certaine mesure pour le syndicalisme de combat lui-même.

Ce qui différencie ce syndicalisme du syndicalisme d'affaires, et davantage encore des syndicats de boutique, ce sont les postulats sur lesquels il s'appuie et que Piotte évoque schématiquement de la manière suivante: 1- volonté des révolutionnaires de se lier ▶

aux masses; 2- cette ambition doit se traduire par une implication concrète dans leurs organisations; 3- cet engagement doit commencer d'abord dans le lieu de travail immédiat auquel le militant appartient. Ce dernier postulat s'oppose à la fois à «l'entrisme», proposé par certaines organisations trotskistes et à «l'implantation», tactique prônée par les organisations marxistes-léninistes.

Sur le plan plus proprement théorique et méthodologique, l'auteur propose une typologie de ces types de syndicalisme à partir de leurs traits structuraux spécifiques: à une extrémité du continuum on trouve le syndicalisme de boutique, à l'autre celui du syndicalisme de combat. Présentée objectivement, cette classification fait nettement apparaître le syndicalisme de combat comme un prolongement et un dépassement du syndicalisme d'affaires qui confirme, à sa manière, les positions et analyses empiriques de l'auteur.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1980 : DU COMBAT AU PARTENARIAT

Ce type de syndicalisme connaît cependant un certain essoufflement à partir de la fin de la décennie 1970. Cette mise en veilleuse s'explique par des facteurs internes, propres au mouvement syndical, et par des facteurs externes liés à l'évolution de la conjoncture sociopolitique globale.

Sur le plan syndical, Piotte constate qu'on retrouve l'empreinte du syndicalisme de combat surtout dans certains secteurs des services publics (enseignement, système de santé) et dans quelques entreprises privées qui demeurent l'exception davantage que la règle. Dans l'ensemble le syndicalisme du secteur privé demeure régi par une approche «affairiste» classique. C'est essentiellement grâce aux intellectuels petits-bourgeois qui militent dans certains syndicats locaux, conseils centraux et fédérations, ainsi qu'à l'engagement de certain·e·s permanent·e·s des centrales que le

syndicalisme de combat a pu s'imposer un temps comme un courant majeur et significatif du mouvement ouvrier organisé. Enfin, et malgré ses prétentions, reconnaît l'auteur sur un ton marqué par la désillusion, ce syndicalisme n'a pas atteint son objectif politique central, qui était de faire progresser la conscience de classe du mouvement syndical dans son ensemble et de l'engager dans une lutte résolue pour le socialisme.

Pour comprendre cette situation interne, il faut également prendre en considération la transformation de la conjoncture politique au cours de laquelle se consolide la conception réformiste de la société préconisée par le Parti Québécois. Plusieurs dirigeant·e·s et militant·e·s des centrales syndicales se rallient en gros à la perspective de ce parti et influencent de manière décisive l'orientation idéologique de leurs organisations au détriment du syndicalisme de combat qui ne leur apparaît pas capable de répondre aux nouveaux défis posés par le néolibéralisme qui s'impose à partir des années 1980.

Piotte, dans son dernier livre sur le syndicalisme, évoque cette transformation et les facteurs qui l'expliquent, tout en la déplorant: «*Le partenariat*, note-t-il, est une idéologie que je ne partage pas³». La question implicite que soulève son constat un brin désabusé pourrait se formuler de la manière suivante: est-il possible de relancer aujourd'hui un syndicalisme de lutte et de combat, comment et sous quelle forme? Cette question en forme de défi représente peut-être son apport le plus précieux au syndicalisme contemporain. 

1. Voir Ariane Gagné, « Trois manifestes syndicaux CSN-FTQ-CEQ », *À bâbord!*, n° 51, oct-nov 2013. En ligne : www.ababord.org/Trois-manifestes-syndicaux-CSN-FTQ

2. *Le syndicalisme de combat*, p. 25. C'est l'auteur qui souligne.

3. Jean-Marc Piotte, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Québec, Éditions Nota bene, 1998, p. 228.



Capture issue d'une entrevue réalisée par Pierre Laval Mathieu en 1980 dans le cadre d'une série intitulée *Sociologie et sociologues québécois*. Source : Service des ressources pédagogiques de l'Université Laval.